

A savoir

Elections Européennes

Les prochaines élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Collecte des encombrants

Mellois en Poitou organise une collecte des encombrants les 27 et 28 mars 2024. Les personnes intéressées par ce ramassage sont priées de s'inscrire auprès de la communauté de communes au 05.49.27.56.79 du 15 au 22 mars 2024.

Nouveaux arrivants

Pour tous nouveaux arrivants sur la commune, veuillez vous faire connaître auprès de la mairie. Un livret d'accueil vous sera remis.

Sert ad

Relève index compteurs d'eau
Comme tous les ans à cette période, les agents du SERTAD vont procéder à compter du lundi 4 mars prochain à la relève des index de compteurs d'eau pour la facture du 1er semestre 2024.

Nous vous prions de bien vouloir dégager vos niches à compteur, et d'autoriser les agents à pénétrer dans votre propriété.

Si vous êtes absent, vous trouverez un avis de passage dans votre boîte aux lettres, vous devez relever votre compteur d'eau et communiquer votre index par mail à facturation@sertad.fr ou par tél au 05.49.25.32.09. Attention vous avez un délai de 5 jours pour indiquer votre index.

La vie associative

FRESSINES EN FETES

Randonnée du 7 avril 2024

Comme chaque année au printemps, nous vous proposons notre randonnée du dimanche matin. Cette année elle est prévue le dimanche 7 avril. Le départ libre entre 7h30 et 9h30 se fait à la salle des fêtes pour un retour à la salle des fêtes. Nous vous proposons un ravitaillement à mi-parcours. La participation financière est de 5 € par marcheur âgé de plus de 10 ans. Le parcours emprunte les nouveaux chemins de randonnée de la commune et le circuit fait 10 km environ. Pas de réservation - Contact et renseignements : Myriam FOUCHÉ au 06.98.48.28.72 (après 18h) ou par mail à fressinesenfete@laposte.net
NOUS VOUS ESPÉRONS NOMBREUX !!!

Fressines en Folie du 1er mai 2024

Le 1er mai prochain, nous vous proposons notre vide grenier sur l'espace Albert Caillault et notre descente de caisses à savon, route de Chanteloup. Nous vous espérons aussi nombreux que les 2 années passées. L'entrée est libre. Sur place, vous pourrez vous restaurer et boire à votre soif.

* Pour ceux qui souhaitent exposer au vide grenier : c'est minimum 5ml pour 10€ avec véhicule et 2€ du ml supplémentaire - Réservation obligatoire - Dany SARVAIAU au 06.03.13.51.80 ou M.Noëlle BROCHARD au 06.22.04.16.45 ou par mail fressinesenfete@laposte.net

* Pour ceux qui souhaitent faire la descente : C'est 10€ par bolide - Inscription obligatoire - Antoine CHENU au 06.63.36.27.00 ou Nicolas MOYNET au 06.11.90.51.42 ou par mail casfressinesenfete@gmail.com

* Pour ceux qui veulent nous donner de leur temps - C'est encore possible. Nous recherchons toujours des bénévoles pour cette activité. Il suffit juste de contacter Myriam FOUCHÉ au 06.98.48.28.72 par tél après 18h, par sms ou par mail à fressinesenfete@laposte.net
NOUS COMPTONS SUR VOUS !!!

METRONOME

Le conteur acteur Yannick Jaulin sera en tournée cet été dans toute la région et cette tournée s'arrêtera à Fressines le jeudi 18 juillet 2024 pour un spectacle en soirée. De plus amples informations sur cet événement vous seront communiquées sur le prochain Fressines

LES BALADINS

Cher public,
Il est venu, le temps des représentations ! Nous vous donnons rendez-vous pour découvrir la pièce de théâtre que nous vous proposons cette année, Un Sacré Cadeau. Vous pourrez venir nous voir aux dates suivantes, à la salle des fêtes de Fressines :

- Vendredis 15 et 22 mars 2024 à 20h30
- Samedis 16 et 23 mars 2024 à 20h30

Les billets sont à prendre le soir des représentations sur place, ou peuvent être réservés auprès d'Amanda au 06 72 16 66 46 (8 € tarif adulte, 5 € pour les moins de 15 ans).

Nous vous espérons nombreux aux dates des représentations !
Théâtralement vôtre

FRESS'SCENE

La troupe Fress'scene recrute de jeunes comédiens pour la prochaine saison (2024-2025). Si tu es au collège ou au lycée, que tu veux avoir une aisance à l'oral, travailler ta mémoire et jouer sur scène en mars 2025, rejoins la troupe encadrée par Bénédicte et Liliane ! Elles sauront te donner confiance et te proposer des rôles adaptés à ton niveau. Si tu as entre 8 et 10 ans, que tu veux vaincre ta timidité, apprendre à maîtriser ta gestuelle et que tu aimes rire, rejoins-nous aussi !! Plus on est de fou et plus on rit. Les inscriptions se font maintenant et jusqu'au 25 mars (dans la limite des places disponibles par groupe), en appelant Bénédicte au 06.47.64.79.40 ou par mail : benedicte79370@gmail.com Pour te permettre d'intégrer le groupe, tu participeras d'abord aux ateliers (cotisation 10€) es lundis de 18h00 à 19h00 (écoliers) ou 19h00 à 20h00 (collégiens/lycéens) à partir du 8 avril à la salle des fêtes de Fressines. N'hésite pas à nous découvrir sur notre site internet si tu n'as pas l'occasion de venir voir notre spectacle fin mars. <http://www.fress-scen.e-monsite.com>
A bientôt, la troupe

PETANQUE

Début de la saison avec notre premier concours le vendredi 19 avril à 20h30 en doublette. Deuxième date le vendredi 3 Mai à 20h30.

Numéro 137

Mars 2024

FRESSINES INFOS



Journal de communication de la commune de FRESSINES

Mairie de Fressines

29 route de Mougou

79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil

téléphonique le lundi, mer-

credi et jeudi de 9h à 12h,

accueil du public et télépho-

nique le lundi de 13h30 à

18h15, le mardi, mercredi et

jeudi de 13h30 à 17h30 et le

vendredi de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30.

Edito

Nous venons de terminer une action très importante pour l'avenir de notre commune, celle du recensement général de la population. Je remercie nos trois agents recenseurs qui nous ont accompagnés dans cette démarche. Ils ont recensé 742 maisons occupées ou non occupées. Les retours sont de 100 %, 81 par déclaration sur internet et 19 par la version papier. C'est exceptionnel et nous tenons à remercier l'ensemble de la population pour ce civisme exemplaire. Il est encore trop tôt pour avoir des chiffres, mais dès que nous aurons un retour de l'INSEE, nous ne manquons pas de communiquer.

Le premier dossier travaillé en ce début d'année est celui du budget. Un travail qui a porté sur l'analyse de l'année 2023 et sur les orientations budgétaires de l'année 2024. Le premier constat sur l'année écoulée est celui d'une amélioration de notre situation pour le budget de fonctionnement. Nous avons réussi à maîtriser le coût de l'énergie et principalement de l'électricité (les mesures prises portent leurs fruits), ainsi que les coûts d'alimentation pour notre cantine. Le budget 2023 s'équilibre à 1 380 970 €, avec un excédent de 214 654 € ce qui représente un taux de 15.5 % des produits. Ce taux n'est pas exceptionnel, dans notre strate de communes nous devrions être aux environs de 20 %.

Nous pouvons noter malgré tout une nette amélioration par rapport à l'année 2022 qui affichait un excédent limité à 126 490 € (moins de 10 % du budget global).

Au 1^{er} janvier 2024, notre excédent cumulé dépasse les 700 000 € ce qui nous permet d'aborder sereinement les orientations sur le budget 2024. Nos projets d'investissements (achat de terrain face à la mairie, aménagement du local rue de la Thibauderie, aménagement d'un WC PMR à la salle

des fêtes) devraient donc pouvoir être financés sans recours à l'emprunt.

Le mardi 12 mars prochain, le conseil municipal sera amené à se prononcer sur ce budget 2024 et donc à voter le taux des taxes. Ce qui sera proposé au vote c'est une légère diminution des taux comme nous le faisons depuis plusieurs années. Le principe étant de redonner aux contribuables les quelques milliers d'euros qui nous reviennent de la Communauté de Communes.

Vous avez probablement constaté la présence de plusieurs entreprises qui interviennent en ce moment sur la commune. Elles le font dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Au moins trois entreprises sont présentes, l'une installe les armoires, l'autre tire les câbles de la fibre optique et la troisième remplace et plante de nouveaux poteaux téléphoniques pour renforcer le réseau. L'entreprise en charge de l'implantation de l'antenne de téléphonie (au lieu-dit les Roches, route d'Alleray) vient de déposer en mairie sa déclaration préalable de travaux. En toute transparence, ce dossier est consultable par tous en mairie.

A l'entrée de Bougouin, en venant de la Crèche, nos agents vont installer dans les prochains jours, un système d'écluse pour limiter la vitesse. Cet aménagement sera expérimental pendant six mois avant de devenir définitif s'il apporte satisfaction.

A partir de maintenant, nous entrons dans le vif des discussions pour l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Le conseil municipal a validé lors de sa séance du 13 février, l'inventaire cumulé des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager. Lors d'une prochaine séance, nous devrons avoir un débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUI de Mellois en Poitou). Ce docu-

ment « très administratif » doit définir les enjeux et la stratégie d'aménagement sur notre territoire. De fortes tensions apparaissent entre les différentes communes : comment concilier ce développement entre des communes attractives (comme la nôtre) et des communes qui n'ont pas eu (ou peu) de construction depuis plusieurs années ?

Si ces deux documents sont un passage obligatoire, ce n'est pas l'essentiel ! l'essentiel sera de définir les zones constructibles dans chaque commune. Notre objectif sera de ne pas nous faire imposer des orientations que nous ne partageons pas par la Communauté de Communes. C'est pour cette raison, que nous allons travailler en amont sur ces zones et que je proposerai lors du prochain Conseil Municipal la constitution d'un groupe d'élus pour travailler spécifiquement sur ce dossier.

Sur la zone d'activité de la Croix Ganne, après plus de deux mois de présence, vous avez pu constater que depuis la mi-février, le cirque qui occupait le site de manière illicite a enfin quitté les lieux. Difficile d'empêcher ce type d'implantation sur ce lieu ouvert même si des mesures sont prises, blocs de béton, terrassement, labour... la seule solution passe par l'implantation de nouvelles entreprises. Et là, c'est en bonne voie car aujourd'hui, après des décennies sans évolution, 76 % de la zone est sur le point d'être commercialisée. Je devrais dans les tous prochains jours, signer le permis de construire de la société ACNO du groupe LAFOURCADE.

Dans l'attente, je vous invite à lire ce Fressines Infos qui fait le point en page intérieure sur plusieurs dossiers d'actualité et donne la parole aux associations en page 4.

Bonne lecture.
Le Maire
Patrice FOUCHÉ

Sommaire :

Edito

Le travail du Conseil Municipal, informations des commissions

- Commission voirie et bâtiment
- Commission scolaire et de la jeunesse
- Commission sécurité et environnement
- Recensement de la population

A savoir

- Destruction des nids de frelons asiatiques
- Elections Européennes
- Collecte des encombrants
- Nouveaux arrivants
- SERTAD

Vie associative

- Fressines en fête
- Métronome
- Les Baladins
- Fress'scene
- Pétanque

Les décisions du Conseil Municipal

Commission voirie et bâtiment

La commission voirie bâtiment se réunira mîmars pour étudier les différents devis pour la rue des Maisons Neuves afin de sécuriser et canaliser les eaux pluviales côté commune de Fressines. Deux déclarations préalables de travaux sont en cours d'étude : une pour le WC PMR de la salle des fêtes et une autre pour les toilettes du parc du Cèdre. Un appel d'offres restreint sera lancé pour le premier et pour le deuxième une ossature bois sera réalisée par nos agents.

Le permis de construire a été accepté pour le projet de la Thibauderie. Quelques demandes sont à finaliser avant l'acceptation définitive et l'appel d'offres. Etant classé ERP (établissement recevant du public) et PMR (personne à mobilité réduite), deux commissions doivent donner leur accord, une de la préfecture et l'autre des pompiers. En plus un bureau d'études sera nommé pour nous accompagner dans ces démarches, cela est obligatoire.

Les deux sites : le parc du Cèdre et la Thibauderie auront besoin d'un raccordement sur le réseau d'eau potable. Nous avons signé un devis avec le SERTAD d'un montant de 3 272,28 € TTC pour ces deux branchements.

Le conseil municipal du 13 février 2024 a donné son approbation pour une tondeuse débroussaileuse d'un montant de 11 880 € TTC afin de sécuriser les biens et les agents sans compter le temps gagné à entretenir nos quatorze lotissements, nos chemins verts et nos routes communales.

Le printemps reviendra, le parc du cèdre fleurira de bancs, de tables de pique-nique, d'un WC PMR qui ont été réalisés pendant l'hiver par Sébastien et Charlene pour un coût global 2 013,38 € en bois traité classe 4.

Pendant ce temps Pascal, Fabien entretenaient les routes, les chemins en passant le broyeur et en bouchant un maximum de "nids de poules" ainsi que les flaques des bas-côtés avec un enrobé à froid. Benoît lui nettoyait les massifs et taillait les haies d'ornement sur toute la commune.

Un récupérateur d'eau pluviale de 10 000 litres sera installé le long du bâtiment des ateliers municipaux afin de pouvoir arroser nos plantations.

Nous essayons au quotidien d'entretenir notre belle commune mais cela ne sera pas sans vous, avec un peu de civisme et de compréhension tout serait plus facile pour tous. Nettoyons et entretenons les abords de nos propriétés.

Christophe Décou, adjoint voirie bâtiment

Commission scolaire et de la jeunesse

École :

Le vendredi 9 février, lors d'une visioconférence, M. Chacon inspecteur de circonscription, nous a informés qu'en raison d'une perte importante d'effectif sur le département des classes seraient fermées. Le nombre de 25 élèves par classe en moyenne est celui retenu par l'inspection d'académie. Aujourd'hui le nombre d'élèves prévu sur notre école est de 175 pour la rentrée de septembre ce qui correspond à 7 classes de 25 élèves. Notre école ne comptera plus que 7 classes en septembre 2024. L'école Pierre Moinot étant juste à la limite cette fermeture nous sera confirmée en juin !

Conseil des jeunes :

Cette année 2024 est celle du renouvellement du conseil des jeunes. Tous les jeunes de la commune nés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2013 peuvent être candidats et électeurs. Le conseil se compose de 11 membres et la durée du mandat est de 2ans. L'ensemble des jeunes concernés reçoivent actuellement un courrier les invitant à la première réunion d'information qui se tiendra le mercredi 27 mars à 18 h dans la salle du conseil municipal. Les élections quant à elle se dérouleront le samedi 25 mai de 9 h à 11h à la mairie.

Collecte de vêtements : Lors de leur réunion du 7 janvier les membres du conseil des jeunes ont décidé d'une collecte de vêtements. Celle-ci se déroulera du 18 au 25 mars à l'école de Fressines où un bac sera mis à votre disposition.

Nadine Ledoux, adjointe en charge du scolaire et de la jeunesse.

Commission sécurité et environnement

Devenez Bénévoles « curieux par Nature » pour le projet Ekosentia !

Habitants, marcheurs ou simplement curieux par nature, devenez acteur du projet « Ekosentia, chemins ruraux, cœur de biodiversité » lancé sur la commune de Fressines. Par petit groupe de personnes, vous serez réparti sur la commune pour inventorier les éléments paysagers constituant les chemins ruraux de Fressines. Vous partirez à la découverte des haies, talus, fossés et du petit patrimoine bâti afin de réaliser un inventaire de ces chemins et de récolter des données permettant d'évaluer le potentiel d'accueil pour la biodiversité. Cet inventaire se fera quand vous voulez sur une période de 3 mois, jusqu'en juin. Aucune connaissance n'est requise, cet inventaire participatif est accessible à tous. Vous souhaitez découvrir le projet et participer : pour cela, nous vous invitons à nous rejoindre le **samedi 23 mars à 9h30**, à la mairie, de Fressines pour une randonnée de formation en extérieur et vous former à l'inventaire des chemins ruraux de votre commune. Si vous souhaitez participer mais que vous n'êtes pas disponible faites-vous connaître auprès de la chargée de mission Ekosentia au 07 57 45 82 23.

Patrick Rousseaux, adjoint à la sécurité et à l'environnement.

Recensement

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024. Je remercie nos 3 agents recenseurs d'avoir arpenté les rues de Fressines, afin de distribuer, aider au remplissage et collecter les questionnaires des Fressinois. Fressinois que je remercie également pour leur participation et leur accueil bienveillant. Cent pour cent d'entre eux ont répondu à cette sollicitation dont 81 % en ligne, (chiffre supérieur à moyenne nationale). Les premiers chiffres de l'INSEE seront connus courant juin 2024. Pour tout information concernant la commune vous pouvez consulter le site de l'INSEE : insee.fr

Paulette Balothé, adjointe du C.C.A.S.

CITYALL

Afin de suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter à CITY ALL, application gratuite. A ce jour 692 abonnés sont connectés.

Toujours en augmentation - Merci aux Fressinoises et Fressinois.



A savoir

Comment détruire les nids de frelons asiatiques ?

Les destructions par la commune se font uniquement chez les propriétaires de parcelle ayant sollicité expressément une intervention auprès de la commune. Cette destruction se fait par contamination du nid avec un biocide agréé ou, si l'accessibilité au nid le nécessite, par abattage du nid par tirs de fusils de quatre chasseurs minimums.

Les interventions seront facturées aux propriétaires pour un montant de 30 euros TTC par nid détruit. Seuls les nids de frelons asiatiques peuvent être détruits par la commune. Le frelon asiatique est facilement reconnaissable à son aspect brun foncé et à sa taille, plus petit que le frelon européen (fig. 1). Il est difficile de le confondre avec le frelon européen, qui lui a un corps taché de roux, de jaune et de noir (fig. 2).

On peut aussi distinguer ces 2 types de frelons par leurs nids. Le frelon asiatique nidifie en très grande majorité dans la frondaison des arbres (95 % des nids). Ces nids secondaires sont sphériques (légèrement plus haut que large) dépassant souvent 40 cm de diamètres (fig. 3). Afin de limiter la propagation de l'espèce, il est indispensable de détruire les nids avant le départ des reines pour hibernation. Plus tôt sera faite la destruction, moins il y aura de fondatrices l'année suivante. 4 nids de frelons ont été détruits par la commune en 2023, 3 en 2022, 8 en 2021 et 13 en 2020. Cette diminution significative s'explique par l'action de la commune pour limiter cette dissémination et par la mise en place de moyens de lutte contre ces nuisibles comme la destruction du nid primaire et le piégeage des reines fondatrices de nids de frelons. Aux premières chaleurs printanières, après sa période d'hibernation, la reine s'envole pour bâtir, dans un endroit abrité, un nouveau nid dit primaire, gros comme une balle de tennis (fig. 4). La reine y pond une trentaine d'œufs qui deviendront des frelons en 45 jours et construiront un nid secondaire pour une colonie de 6-8000 frelons (fig. 3).

Chacun d'entre nous peut intervenir de 2 façons :

- Si vous découvrez un nid primaire, vous pouvez le détruire avec une bombe biocide achetée dans le commerce et en prenant toutes les précautions. En revanche, pour un nid secondaire, ne vous en approchez pas à moins de cinq mètres, les frelons peuvent être très agressifs.
- Vous pouvez aussi, début mars, installer des pièges simples : chaque fondatrice piégée = un nid en moins ! Il suffit de prendre une bouteille d'eau en plastique vide, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse pour faire un entonnoir. Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (fig. 5). Au fond de cette bouteille, versez un verre de bière, un verre de vin blanc (pour repousser les abeilles) et un trait de sirop de fruit rouge (cassis, grenadine...). Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur d'environ 1,50 m pour en faciliter la surveillance. Il faudra renouveler ce mélange de temps à autre à cause de l'évaporation ou de la pluie. Bonne chasse !

Patrick Rousseaux, adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de l'Environnement

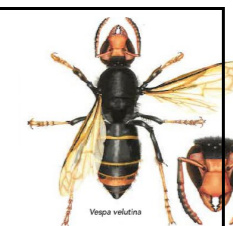


Fig. 1 : Frelon asiatique

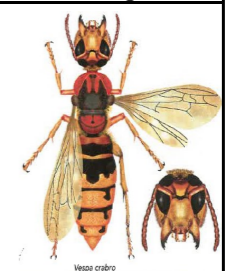


Fig. 2 : Frelon européen



Fig. 3 : Nid secondaire



Fig. 4 : Nid primaire

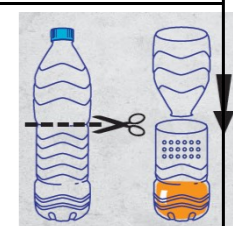


Fig. 5 : Piège à frelons

Nouveaux commerçants ambulants:

Food truck « ROULE Tonton »
Sera présent les 1er et 3ème lundi de chaque mois.
Contact : 07.69.87.89.67
mail : rouletontonda-vid@gmail.com

Cuisine asiatique :

Depuis le 12 mai dernier sur le parking devant le Fressinois et ce toutes les quinzaines à 18h30, Asian food street "Musha Musha" traiteur asiatique. Réservation conseillée 06.67.80.43.49